

**Privé-public : pour un droit du travail qui protège tous les salariés**

**Tous dans l'action pour refuser les ordonnances de destruction sociale**

**Manifestation mardi 12 septembre  
Départ 14 heures place de la Bastille**

Le contenu des ordonnances sur le code du travail vient d'être connu. Comme on pouvait s'y attendre, elles vont toutes dans le même sens : plus de précarité, de flexibilité pour les salariés, plus de souplesse, de facilités pour licencier pour les entreprises...Au-delà de la méthode, consistant à agir rapidement via les ordonnances, le discours gouvernemental sur la soi-disant concertation ne change rien. La plupart des demandes du MEDEF sont satisfaites.

Les ordonnances prolongent et aggravent la loi El Khomri dont nous continuons à demander l'abrogation.

L'inversion de la hiérarchie des normes est poussée jusqu'au bout, ce n'est plus de norme du tout. L'individualisation complète du contrat de travail est une revendication patronale pour baisser le « coût du travail » et faciliter les licenciements au motif que cela faciliterait les embauches. Non seulement des économistes ont démontré que cela n'était pas exact, mais le MEDEF se refuse à tout engagement de création d'emplois.

La fusion des instances représentatives des personnels ont pour but d'affaiblir le rôle des syndicats et l'organisation collective des salariés et par conséquent les droits des salariés.

Les salariés du public sont aussi concernés, au nom de l'équité il faudrait demain casser les statuts et aligner le public sur un privé précarisé.

Pour les jeunes c'est l'assurance de lendemain encore plus difficile pour l'entrée dans la vie professionnelle.

De nombreux signes montrent que les orientations et premières décisions du gouvernement rencontrent déjà l'hostilité d'une majorité de la population.

Les étudiants, les salariés, les retraités personne n'est épargné : baisse des APL, augmentation de la CSG, suppression de 100 000 emplois aidés, annonce de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique...

Les organisations syndicales d'Ile de France CGT, Solidaires, FSU, FO, UNEF, UNL et FIDL revendiquent de nouveaux droits pour les salariés et un code du travail protecteur.

Elles appellent à refuser les régressions annoncées dans les ordonnances en participant fortement la journée de mobilisation, de grèves et de manifestation le **mardi 12 septembre**.

